

PROCES VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08/09/2023 - Salle du conseil - 20h00

Présents : Mmes, MM. Mme DARNEY-PATOZ Lydia, DIET Cécile, LONDE Marie, BONVALOT Régis, CHAPIN Jean-Paul, CHATILLON Roger, COMTE Joël, DAUBIGNEY Fabrice, FOUCHÉYRAND Laurent.

Procurations : 2

- Mme CARTANT-FRANCIOLI Bernadette procuration à Mme LONDE Marie
- Mme MOUGENOT Adeline procuration à M. CHAPIN Jean-Paul

Absent : 0

Membres exercice = 11 - Présents = 9 - Votants = 11
Quorum : 6

Convocation : 29/08/2023 - Affichage : 29/08/2023
Date de publication : 18/11/2023

ORDRE du JOUR

- 1 - Désignation du secrétaire de séance.
- 2 - Travaux ONF 2023 et certification PEFC (Julie PIANET).
- 3 - Approbation du Procès-Verbal du 09/06/2023.
- 4 - Présentation des propositions de la commission circulation (Marie LONDE).
- 5 - Devis résine.
- 6 - Remplacement du défibrillateur.
- 7 - Questions diverses.

Début de séance : 20h00

1 - Désignation du secrétaire de séance

Mme Marie LONDE est désignée secrétaire de séance.

2 - Travaux ONF 2023 et certification PEFC (Julie PIANET)

La certification PEFC, valable 5 ans, arrive à son terme fin 2023.

Mme Julie PIANET explique que cette certification permet de garantir, par le traçage depuis les travaux forestiers jusqu'aux magasins, une gestion durable de la forêt.

Le coût annuel de cette labellisation est de 104,12€ pour 5 ans.

- **Le renouvellement de la certification à PEFC est voté et accepté à l'unanimité.**

Elle présente ensuite les travaux concernant l'automne 2023 et l'hiver 2024, sur les parcelles 2, 3 et 4, dont les coupes représentent environ 90 m³ de grumes.

Les devis sont de 372 € pour l'ONF et 1800 € de bûcheronnage.

Dans le cadre du document de base des aménagements forestiers 2016-2035, l'ONF propose pour les travaux 2024-2025 l'exploitation des parcelles 5, 6, 9 et 11 (chênes, hêtres et divers). Les parcelles 9 et 11 sont en retard sur les prévisions (régénérations ruinées) et pourraient en partie être replantées.

Les parcelles 5 et 6 entourées de champs comportent des hêtres et chênes en meilleur état.

Elle propose d'exploiter les parcelles 5 et 6 en 2024, de laisser les parcelles 9 et 11 pour le chauffage en 2024 et reporter les grumes pour 2025.

Les érables vont être éclaircis sur les parcelles 18 à 22 le long de la route.

Elle signale également que les résineux (hors Douglas) et les hêtres sont amenés à disparaître avec le réchauffement climatique et l'ONF va devoir repenser les modes de cultures en une gestion plus naturelle des parcelles et donc de diversification des espèces.

Ces propositions feront l'objet d'une décision lors d'un prochain conseil.

L'affouage sera possible dans les parcelles 5, 6, 9, 11, 18, 19, 20, 21 et 22, l'ONF fournira à la commune le document correspondant dénommé « délivrance ».

3 - Approbation du Procès-Verbal du 09/06/2023

Deux modifications sont demandées et apportées au PV :

- Rectification du comptage, direction Pointre : 124 passages au lieu de 724.
- Indiquer que M. Laurent FOUCHÉYRAND a quitté la séance du conseil au début du point 4 portant sur la présentation des propositions de la commission circulation.

➤ **Après modification le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.**

4 - Présentation des propositions de la commission circulation (Marie LONDE)

Mme Marie LONDE rappelle le compte-rendu de M. JOLIMOY (technicien pour la circonscription de Dole) lors de sa visite sur les lieux :

- La vitesse à 30km/h sur toute l'agglomération est difficile à respecter ; mieux vaut la rendre incontournable par des aménagements adéquats aux endroits problématiques.
- Le stop à l'entrée côté Peintre non réglementaire sera refusé.
- Les plots réfléchissants pour marquer le passage alterné seraient bruyants et moins efficaces que d'améliorer la visibilité côté gauche ; modifier les panneaux de priorité.
- **Une écluse est possible dans le sens entrée ou sortie côté Pointre.**
- Un rétrécissement de la chaussée dans la Grande Rue qui à certains endroits est très large et donc rend possible la vitesse serait une solution envisageable.
- **Un coussin berlinois permanent est la seule solution efficace et possible à l'entrée côté Moisey.**

Elle retient parmi les différentes propositions les deux qui concernent les points les plus problématiques qui sont donc prioritaires (en gras).

Il est nécessaire que la mairie demande au moins un devis pour ces travaux envisagés afin de pouvoir les soumettre au vote.

Il est proposé de faire deux autres devis :

- Un pour incliner plus fortement le radar placé dans la côte de la Saint Michel, ce qui permettra de capter la vitesse des véhicules bas.
- Un pour installer un nouveau radar au centre du village.

M. Joël COMTE pense qu'on devrait plutôt traiter le sujet de manière globale avec tous les points qui sont soulevés pour faire un seul dossier de demandes de subventions.

5 - Devis résine

M. le Maire a demandé un devis au Grand Dole pour la pose d'une résine comme marquage du passage alterné, elle offre l'avantage d'être bien plus résistante aux intempéries que les marquages classiques. Le prix estimé est à 1 165€ TTC.

➤ **Le conseil municipal accepte et vote ce devis à l'unanimité.**

6 - Remplacement du défibrillateur

L'actuel a 10 ans et donc n'est plus sous garantie. De nouveaux défibrillateurs de fonctionnement plus faciles sont proposés par le Grand Dole avec des prix qui devraient être minorés suivant le nombre de commandes. Comme la réponse devait être envoyée avant la date de ce conseil, M. le Maire a réuni les 3 adjoints pour proposer de décider rapidement ; tous ont été d'accord pour valider le remplacement, y compris la maintenance ainsi que la formation. Le club acheteur du Grand Dole nous informera sur le résultat de la consultation des différentes entreprises ainsi que sur le coût obtenu.

7 - Questions diverses

- Le Comité des Fêtes ainsi que « Le Cric » remercient le conseil pour la subvention.
- Le comité des fêtes demande le nettoyage du caveau pour le 30 septembre et voudrait savoir si la mairie se chargera du sapin pour Noël ; Régis BONVALOT offre le sien qui devient trop grand dans son jardin.
- L'amicale « Des Mains Vertes » donnera une conférence sur la forêt le 5 octobre 2023 à 18 h au caveau.
- Le bail de Mme Jeanne GRATTARD se termine en janvier 2024, une réflexion sera faite sur la forme de son renouvellement afin qu'il soit le plus adéquat pour les deux parties (soit un bail de 9 ans, soit de carrière).
- Le logement au-dessus de l'ancienne école est reloué depuis le 1er septembre. Les diagnostics ont coûté 270 €. Ce logement a été classé F pour les performances énergétiques.

Prochain Conseil Municipal : le vendredi 17 novembre 2023 à 20h00

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h25.

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance

Marie LONDE



3

Le Maire



Jean-Paul CHAPIN